



CONSEIL DE QUARTIER RÉUNION-PÈRE LACHAISE

Compte-rendu de la réunion mensuelle
du 5 mars 2019
au Café-Jeux Natéma

mairie **20**
paris

Début à 19 :10, fin à 21 :40

Ont signé la feuille de présence :

Conseillers de quartier : David ANDREW, Thierry BARRÉ (conseiller démissionnaire), Sabrina BENMAHMOUD, Damien CARMONA, Pietro DEL PEZZO, François HEN, Bertrand LOFFREDA, Jacqueline MAGNIER, Simone MONPIERRE, Jacques ORLANDINI.

Habitants et invités permanents : Luce CURTET, Béatrice CHOMEL, Jean-Claude DALLE, Youssef DOGHMANE, Edouard GUZOWSKI, Béatrice LE QUÉRÉ.

Excusé : Renaud LUQUET.

Le CQ accueillait Awa NECKER, d'Étincelles, et Alain-Marcel DEQUIER, du CQ-Saint-Blaise

Le rédacteur est François HEN. Les relecteurs sont Bertrand LOFFREDA et Jacqueline MAGNIER.

LE **Quartier**
Réunion
Père Lachaise

**C'est vous. C'est nous.
C'est nous tous.**

Ordre du jour prévu.

Introduction - 45 mn

0)- **Tour de table** (nouveaux participants, habitants ou associations souhaitant présenter un projet) - 15 mn

1) - Présentation du projet **Les Rues de Mon Quartier** par Alain-Marcel DÉQUIER, membre du CQ Saint Blaise - 10 mn

2) - Présentation des projets d'**Étincelles 2019** par Awa NECKER-NIANG - 10 mn

3) - Présentation du **projet action logement** par Thomas DEMIÈRE - 10 mn

Projets en cours - Organisation générale - 50 mn

1) - Validation *nouvelle brochure du CDQ* - David et Pietro - 10 minutes

2) - Organisation de *permanences pour faire connaître le CDQ* - 5 minutes

3) - Désignation d'un *conseiller référent pour la commission handicap* - 5 minutes

4) - Point *lettre Calandra* - 5 minutes

5) - Projet *Accès Culture* - Bertrand et Pietro - 5 minutes

6) - Retour à propos de la *visite transverse du 20 février* - Bertrand - 5 minutes

7) - Points *divers* (si autres points non présents à l'ODJ) - 15 minutes

Vote des devis - 10 minutes

- Devis *Étincelles* - 5 mn

- Validation *budget communication 2019* - 5 mn

Déroulement de la réunion

En entrée de réunion, Françoise LIPMANN (conseillère « en retrait ») demande à faire une déclaration.

1 - Elle rappelle qu'elle a écrit (fin janvier) avec quelques autres conseillers une lettre à l'adresse de la Maire du 20^{ème} arrondissement pour dénoncer des dysfonctionnements dans le conseil de quartier, lettre qui a été déposée en Mairie le 31 janvier au matin, avant la présentation des vœux de bonne année de Madame Calandra qui se déroulait le soir-même. Une copie de cette lettre a été adressée aux autres conseils de quartier du 20ème pour les informer. Les faits incriminés ont déjà été rapportés dans les divers comptes-rendus depuis octobre 2018 et ne seront pas rappelés ici. Elle indique qu'à ce jour aucun retour de la Maire n'a été reçu et que seul le CQ Belleville a répondu par écrit.

2 - Elle souhaite qu'une relance soit faite à la mairie et aux autres conseils de quartier via l'adresse officielle du CQ (cdqreunionperelachaise@gmail.com). Cela sachant que cette lettre, donc la relance, n'engage que les signataires et non le CQ.

3 - Elle fait remarquer d'autre part que de moins en moins de personnes participent aux travaux du conseil et selon elle cet état de fait est une conséquence directe des dysfonctionnements mentionnés.

4 - Ensuite elle met en question la légitimité des votes devant la faible participation et par le fait qu'il n'y a pas de quorum requis pour valider un vote.

5 – Enfin elle se demande si un quorum devrait être envisagé. Est-il possible de réactualiser cette question ?

Le conseil prend note de cette déclaration et prévoit d'en débattre.

Françoise LIPMANN quitte la réunion.

Présentation des nouveaux projets

1- Intervention d'Alain-Marcel DÉQUIER

Alain-Marcel DÉQUIER est un membre du CQ Saint-Blaise et a construit des promenades-découvertes « Les rues de mon quartier ». Il a travaillé sur Saint-Blaise et sur Plaine-Lagny. L'objectif de son travail est de permettre à de nouveaux habitants de s'intégrer dans leur quartier. Il a construit une promenade sur le quartier Réunion. Il invite les conseillers à se joindre à une promenade-découverte de son circuit le **samedi 16 mars**. Rendez-vous à l'entrée du square Karcher à 10H. Il estime que deux heures de temps suffiront (distance prévue 2 km).

Pietro DEL PEZZO fait remarquer qu'il y a une réunion inter-quartiers le 5 avril qui serait l'occasion de coordonner l'information et l'action sur ce sujet.

Précision PDL : les promenades présentées par Mr Déquier et le groupe Interquartier Parcours Culturels sont deux projets distincts (réunion du 5 avril). La réunion du 5 avril concerne les balades urbaines initiés dans le cadre du projet « mise en valeur des trésors des quartiers Belleville Ménilmontant Saint Fargeau » lauréat du budget participatif 2016. Il s'agit d'un projet de parcours numérique proposés en lien avec les experts de la Direction des Affaires Culturelles et des Archives de Paris. Pour vous associer à ce groupe, contacter le Pôle démocratie Locale ou Pauline Gicquel.

2) Intervention d'Awa NECKER-NIANG

Awa NECKER-NIANG, directrice d'Étincelles, présente deux projets :

- **Le Village Numérique** : il se tiendra dans l'espace public (place de la Réunion) le 25 mai, action intergénérationnelle pour mettre l'éclairage sur le numérique au sens large (utilisation et maîtrise de l'outil, applications à la recherche d'emploi, dangers et risques, ...) : Aide demandée : 1000 € TTC.

- **La fête de l'hiver** : à destination des seniors (bal, spectacles) elle se tiendra au club Saint-Blaise (rue du Clos) le 14 décembre en soirée : Aide demandée : 1000 € TTC.

3) Action logement

Actions en faveur de l'adaptation des logements aux handicapés. En l'absence de son représentant, Thomas DEMIÈRE, empêché, le projet sera présenté lors de la réunion mensuelle d'avril.

2^{ème} partie : Suivi des actions en cours

1) Actions de communication

La mise à jour de la brochure du conseil (format A4, recto-verso couleur en 3 volets) avait été décidée à la réunion précédente. Le projet conduit par David et Pietro avait circulé parmi quelques personnes avant la réunion et des remarques avaient été faites. Finalisée en séance, la nouvelle brochure sera tirée à 1000 exemplaires. Décision à prendre lors de la prochaine mensuelle après présentation d'un devis. Sabrina BENMAHMOUD diffusera la maquette en pj pour info.

Pietro DEL PEZZO s'interroge sur la possibilité de bénéficier des panneaux d'affichage de la Mairie pour la communication en général. On pourrait en tout cas en faire la demande à la Mairie via le PDL.

Précision PDL : Les conseillers de quartier peuvent transmettre au PDL des documents de communication et en demander l'affichage pour valoriser ses actions.

2) Permanences pour faire connaître le CQ

Il a été décidé de tenir une permanence avec distribution de la plaquette lors du marché de la Réunion un dimanche. Quatre personnes se portent volontaires pour l'organisation : David, Damien, Luce, Béatrice.

Lors de cette permanence, trois questions pourront être posées aux habitants :

- Connaissez-vous votre conseil de quartier ?
- Quels problèmes dans votre environnement souhaiteriez-vous nous signaler ?
- Quels projets/quelles actions souhaiteriez-vous voir lancés. ?

Précisions PDL : Très bonne idée, quel dimanche cette action est prévue ?

3) Commission handicap : le référent.

Une commission existe autour de Béatrice LE QUÉRÉ. Mais Béatrice ne peut pas être référente (conflit d'intérêt selon les dispositions de la charte). Un référent doit être trouvé. Lancer un appel à volontaire est décidé. (hors réunion : cela a été éfait via l'adresse mail du CQ).

Dès que ce référent sera désigné, plusieurs actions pourront être faites sous le pilotage de Béatrice (rencontre d'associations, comme JACCEDE, qui propose de vivre le quotidien d'un handicapé en fauteuil).

Précision PDL : Nous vous remercions de bien intégrer le PDL dans ces projets pour mettre en lien la commission et les actions proposées par la Mairie.

4) - Point sur la lettre à la Maire du XXème

Françoise LIPMANN a parlé de ce sujet lors de son intervention en début de séance. Les points qu'elle souleve seront discutés à la fin de celle-ci.

5) Programme Accès culture

Accès culture, programme piloté par Bertrand et Pietro, se propose de monter un concert avec L'OS20 (Orchestre Symphonique du 20ème, dont tous les musiciens sont bénévoles). La salle du Centre Ken Saro-Wiwa serait idéale pour cette prestation mais elle est 'surbookée' jusqu'en septembre. Il est proposé de se tourner vers Saint Jean Bosco, qui dispose de belles salles dans ses locaux annexes. Pietro DEL PEZZO a contacté le responsable de l'église Saint Jean Bosco, dans la nef de laquelle des concerts de musique classique ont déjà été donnés.

Contact a également été pris avec Hanna BESNAINOU, directrice du Centre Ken Saro-Wiwa. L'auditorium serait disponible pour une soirée au début de la saison 2019-20, soit en septembre ou octobre 2019.

6) - Retour à propos de la visite transverse du quartier le 20 février

Bertrand LOFFREDA et François HEN ont fait un tour de quartier le 20 février (ainsi que Karine MEDLOCK, habitante riveraine de la place Marc Bloch et conseillère de quartier tirée au sort mais ne

pouvant siéger) avec les services concernés de la mairie : DPE (propreté), DEVE (Espaces verts) et DPSP (Prévention et Sécurité publique) pour traquer les incivilités. Il s'agit principalement des détritiques (ordures et déjections, jets de mégots, mais aussi encombrement des trottoirs et terrasses illégales). Plusieurs PV ont été dressés par la DPSP. Il est à noter que certains endroits laissent particulièrement à désirer (Rue Michel de Bourges ou bureau de poste rue de Buzenval) comme caca-do pour les chiens. Le conseil pourrait s'engager dans une opération de sensibilisation comme cela a été fait par d'autres conseils ou avec la distribution de *mégoboxes*.



Rue Michel de Bourges

Bureau de poste Buzenval

22 rue de la réunion



Mais un espoir : l'éducation canine...

Précisions PDL : La balade propreté est une très bonne idée. Les plaquettes du CQ peuvent par exemple être distribuées à ce moment-là.

7) - Points divers

7.1 - Cinéma de plein-air.

Il s'agit des deux projections publiques qui ont lieu au jardin Casque d'Or chaque année en été, l'une début juillet l'autre fin août. Cette action était portée et organisée par Thierry BARRÉ, maintenant conseiller de quartier démissionnaire. Si personne ne reprend cette action, qui exige un effort d'organisation important, en particulier du fait des autorisations nécessaires à la diffusion de spectacles en public, sans compter la maîtrise de la technique de projection, sera abandonnée. Pour ne pas risquer de voir ce projet se terminer abruptement alors que les saisons passées il a toujours connu le succès, contribuant ainsi à la renommée du CQ, **le conseil décide de confier son organisation à une association indépendante : La Butte aux Vignes**, ce qui a deux avantages : décharger le conseil de l'organisation pratique et permettre de pérenniser son existence au-delà de celle propre du conseil. Un contact est nommé au sein du conseil chargé de faire le lien. Il s'agit de Bertrand.

Précisions PDL : Il n'est pas possible de confier l'organisation du cinéma plein air à l'association « La butte au Vignes » car l'objet de son action concerne la végétalisation et non l'organisation d'évènement. Le lien entre l'ancien conseiller de quartier et l'association entraîne des risques de conflits d'intérêt.

Monsieur Barré pourra accompagner l'organisation de cet évènement en tant qu'habitant ou membre associatif, mais l'association ne pourra pas être payée pour gérer ce projet.

Cet évènement est une action phare du conseil de quartier, il serait dommage que le CQ ne le porte plus. Si l'organisation de cet évènement demande effectivement du temps, l'aspect technique et montage de projet sera fortement soutenu par le PDL.

7.2 - Sonnet Quartier

Le projet suit son cours. Plusieurs contributions ont été reçues. Échéance fin mars. Remise des prix sur la place de la Réunion le 25 mai prochain (le même jour que l'animation d'Étincelles). Un budget sera présenté à la prochaine mensuelle pour les prix.

Précisions PDL : Une communication a été faite sur les réseaux sociaux de la Mairie. Si la remise des prix se fait sur la place de la Réunion, n'oubliez pas de faire la demande d'occupation d'espace public auprès de la Ville de Paris et de la préfecture.

Discussion sur l'intervention de Françoise et les suites à donner

En préalable le conseil se pose la question s'il convient de continuer à parler de cette affaire. Celle-ci nous occupe depuis début octobre et cela nous empêche depuis de travailler sereinement.

Un vote est lancé sur la question suivante : faut-il continuer à parler de cette affaire ? 10 personnes prennent part au vote. 8 sont d'avis de 'tourner la page', 2 sont d'avis de continuer. À la majorité le conseil de quartier décide donc de clore cette affaire.

Sur la demande précise de Françoise d'utiliser l'adresse officielle du CQ pour relancer la Mairie et les autres conseils de quartier, un vote est organisé. 10 personnes prennent part au vote. 7 sont contre (utiliser l'adresse officielle), 1 s'abstient, 2 sont pour.

Il est bien précisé que les personnes ayant engagé cette démarche sont libres de la poursuivre, mais uniquement en leur nom propre.

Sur la 'désertion' du conseil de quartier, force est de constater, face à la basse fréquentation des réunions, que d'une manière générale les CQ (et non seulement le CQ RPL) fonctionnent avec peu de forces vives (autour de 10 personnes) Cela est certainement dû à la manière dont ces CQ sont constitués (30 personnes tirées au sort sur liste électorale, qui font 'trois petits tours et puis s'en vont' et 12 personnes tirées au sort sur des volontaires et qui sont quasiment les seules qui restent actives).

Sur le quorum et la légitimité des votes. Aucune mention d'un quorum ayant force d'annulation n'apparaît dans la charte éditée par la mairie. Les votes, quel que soit le nombre de participants lors d'une réunion, par rapport au nombre de conseillers en titre, sont légitimes.

Précision PDL : Une relance a bien été faite par les dépositaires. Elle a été déposée par les signataires eux-même, en accord avec le non-engagement du conseil de quartier sur ce courrier. Une réponse de Frédérique Calandra, Maire du 20^e, a été transmise le 15 mars 2019 aux signataires de ce courrier. Ce document est public et peut être consulté sur demande auprès du PDL.

Le conseil de quartier n'ayant pas d'existence juridique, il n'est pas soumis au Quorum. Les décisions prises par le conseil de quartier n'entraînent pas d'obligation juridique tant qu'elles ne sont pas confirmées par la Mairie. Nous vous rappelons que les décisions du conseil de quartier doivent être prises par consensus, le vote ne doit intervenir qu'en dernier recours (si aucun compromis n'est trouvé). Le rôle

du conseil de quartier est de porter des projets communs répondant aux attentes et besoins du quartier, pas de mettre en place des rapports de force.

Vote des budgets

La demande d'Étincelles pour ses deux animations :

1000 € TTC pour « le Village numérique »

1000 € TTC pour la fête de l'Hiver

Ces deux budgets sont soumis au vote et acceptés à l'unanimité.

Le vote du budget de la plaquette aura lieu à la prochaine mensuelle sur présentation d'un devis (tirage de 1000)

PROCHAINE RÉUNION MENSUELLE :

MARDI 2 AVRIL 2019 À 19H AU CAFÉ-JEUX NATEMA.

Le rédacteur François HEN.

Les relecteurs Jacqueline MAGNIER et Bertrand LOFFREDA.